



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

APL

Question écrite n° 18080

Texte de la question

M. Jean-Pierre Kucheida appelle l'attention de M. le ministre du logement sur un décret d'application relatif à la réforme de l'allocation personnalisée au logement (APL). Il semblerait que celle-ci vise à ne plus prendre en charge le premier mois de loyer en ce qui concerne les personnes qui ne bénéficient pas d'une aide au logement avant leur entrée dans les lieux. Or, cette mesure, si elle est appliquée, pénaliserait gravement les familles les plus défavorisées, l'accès à un logement nécessitant déjà nombre de démarches coûteuses comme le versement du dépôt de garantie ou l'ouverture des compteurs. Il lui demande de bien vouloir lui préciser les mesures exactes qui seront prises en ce domaine.

Texte de la réponse

Le projet de loi de finances pour 1995, qui sera prochainement soumis au vote du Parlement, prévoit de modifier les conditions actuelles d'ouverture du droit à l'aide personnalisée au logement (APL) en prévoyant que celle-ci sera versée à compter du mois suivant celui de l'entrée dans les lieux. Cette mesure, qui ne concerne que les personnes ne bénéficiant pas avant l'entrée dans les lieux d'une aide au logement, et qui est déjà appliquée en allocation de logement à caractère familial (ALF) et à caractère social (ALS), est proposée dans le cadre de l'harmonisation des trois aides personnelles au logement. Le Gouvernement est conscient des difficultés que peut entraîner une telle disposition pour l'accès au logement des personnes défavorisées ; il rappelle toutefois l'existence du fonds de solidarité pour le logement (FSL) qui a pour objet de faciliter l'accès au logement des personnes en difficultés grâce à l'octroi de prêts ou de subventions destinés à couvrir les dépenses d'installation.

Données clés

Auteur : [M. Kucheida Jean-Pierre](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18080

Rubrique : Logement : aides et prêts

Ministère interrogé : logement

Ministère attributaire : logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 septembre 1994, page 4549

Réponse publiée le : 17 octobre 1994, page 5188